

OEIL (OBSERVATOIRE EUROPÉEN INSTITUTIONNEL LÉGISLATIF)



Titre

Oeil (Observatoire européen institutionnel législatif)

Auteur(s)

Parlement européen (Observatoire législatif)

Support

Ressource Internet

Type de document

Banque de données

Périodicité

Mise à jour quotidienne

Source du droit

Législation

Domaines du droit

Droit international et européen

Contenu

L'Observatoire législatif est un instrument de suivi du processus décisionnel de l'Union européenne avec un accent porté sur les activités du Parlement européen, activités dans le cadre de son pouvoir législatif, budgétaire, du droit d'initiative, de celui de s'opposer à un acte délégué...

Il publie les fiches de procédures en cours ou de procédures terminées postérieures à juillet 1994.

Clefs d'utilisation

Un accès "[Mon Observatoire](#)" propose un abonnement (gratuit) pour sauvegarder les recherches et bénéficier de notifications dès que la fiche de procédure suivie est mise à jour.

Une possibilité de faire des [recherches](#) dans les procédures est proposée (recherche simple ou par référence de

la procédure). Il est à noter que chaque fiche de procédure a un numéro d'identification unique.

Notes

Fiche documentaire réalisée par Sylvie DURAND (Paris 1 - Bibliothèque Centre Mahler) mise à jour par Cathy SIMON-BLOCH (ENA Strasbourg)

Liens

<http://www.europarl.europa.eu/oeil/home/home.do>

Date de création

02-12-2010

Date de mise à jour

16-11-2020

Conditions d'utilisation

Les fiches issues des "Ressources documentaires" et des "Ressources pédagogiques" du Jurisguide sont sous [contrat Creative Commons](#)



Vous êtes libres :

- de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public
- de modifier cette création

selon les conditions suivantes :

Paternité

Vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'oeuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils vous soutiennent ou approuvent votre utilisation de l'oeuvre).

Pas d'utilisation commerciale

Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.

Partage des conditions à l'identique

Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à celui-ci.

Ce qui précède n'affecte en rien vos droits en tant qu'utilisateur (exceptions au droit d'auteur : copies réservées à l'usage du copiste, courtes citations, parodie...)

Pour la version intégrale du contrat : voir le [code juridique Creative commons](#).